

# Mission de reconnaissance des inondations dans le nord de la France



L'AUTEUR

Propos  
recueillis par  
Christophe  
Gadouleau

En réponse aux inondations dévastatrices qui ont touché le nord de la France à partir du 2 novembre 2023, la Mission risques naturels (MRN) a mandaté une équipe d'experts de la CEA pour évaluer l'impact de la catastrophe. Composée de trois spécialistes – Charles Genge, Antoine Merlier et Matthieu Geeraert – cette équipe a pu fournir des informations cruciales aux assureurs, aux pouvoirs publics et aux communautés touchées. Dès le 11 novembre, munis d'un outil conçu à cet effet, les spécialistes ont sillonné les zones sinistrées pour rendre compte de l'ampleur des dégâts. Voici un aperçu des principales observations et conclusions des experts.



Antoine Merlier  
est expert IARD chez IXI.



Charles Genge est référent  
technique national chez Eurexo.



Matthieu Geeraert est coordinateur  
régional dommage Centre Nord  
chez Saretec.

## OBJECTIFS DE LA RECONNAISSANCE SUR SITE

L'un des objectifs principaux de cette mission était de cartographier les zones sinistrées et d'évaluer l'ampleur des dommages. Antoine Merlier explique : « L'idée était de faire un repérage des zones sinistrées, évaluer la quantité d'ouvrages endommagés, les habitations, mais également les ouvrages d'art, et préciser si on avait des évacuations de personnes ». Cette mission visait également

à collecter des données sur les routes coupées, les ponts effondrés et les ouvrages de défense submergés.

Matthieu Geeraert souligne l'importance de la géolocalisation précise des zones touchées : « L'objectif principal était d'identifier des sites, des quartiers, des commerces ou encore des entreprises qui avaient été inondés [...] et de reporter ces informations dans un logiciel conçu à cet effet par la MRN ».

Charles Genge indique que : « La mission confiée consistait à se rendre sur place pour constater de visu

Christophe  
Gadouleau  
est directeur  
dommage  
chez Saretec.



Burnstiff / AdobeStock



**Au niveau du bassin de l'Aa, les causes d'inondations ont été multiples, entre des remontées de nappes phréatiques, des inondations par débordement ou des coulées de boues.**

*le périmètre et la nature des dommages, ainsi que l'intensité de l'événement, afin d'aider les assureurs et leurs différents prestataires à se préparer à une prise en charge rapide et efficace de leurs sinistrés ».*

### ORGANISATION DES OPÉRATIONS

Matthieu Geeraert précise en premier lieu l'objectif : « La MRN souhaitait le concours de trois experts sur une journée pour faire des relevés sur les trois cours d'eau principaux qui avaient débordé dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais à savoir l'Aa, la Liane et la Canche ».

Les opérations de reconnaissance ont été planifiées et coordonnées avec les différents intervenants. Antoine Merlier décrit la préparation : « Une réunion de coordination s'est tenue la veille en visio avec la MRN qui était l'appui technique de l'opération. Chaque expert a été affecté à une zone spécifique en fonction de son expérience et de sa connaissance locale, facilitant ainsi une répartition efficace des tâches. Pour ma part, depuis quelques

*années, je parcours toute la France pour les différentes catastrophes naturelles et, par ailleurs, résidant près de Saint-Omer, le bassin de l'Aa, c'est un peu mon jardin ».*

Charles Genge rappelle le travail réalisé avec la MRN en amont de l'événement : « Il s'agit d'un projet qui est en cours depuis plusieurs mois. Nous travaillons en effet, sur le nouveau logiciel depuis le mois de mars 2023. Ce logiciel permet de signaler les zones endommagées et de les géolocaliser, de préciser la nature et l'intensité des dommages constatés. Il est pensé pour être utilisé sur le terrain. Nous l'avons conçu et mis en place tous ensemble. C'était la première fois que nous l'utilisions en situation réelle, même s'il avait déjà été testé à blanc ».

Matthieu Geeraert ajoute : « Nous avons eu deux heures de formation à la prise en main du logiciel qui est simple d'utilisation sur le terrain. Le but était, pour chaque zone sinistrée, de la repérer et la géolocaliser sur la carte, de prendre des photos et de renseigner un certain nombre d'informations caractérisant l'événement ».

## NATURE DES INFORMATIONS COLLECTÉES

Les informations recueillies sur le terrain ont été précieuses pour évaluer l'impact des inondations et planifier les interventions futures. Antoine Merlier rapporte : « C'est surtout le repérage précis des zones bâties ou des grands ouvrages sinistrés [...]. L'accessibilité des zones inondées est particulièrement importante pour déployer les experts sur le terrain et informer les assureurs et les pouvoirs publics. Par ailleurs, sur le bassin de l'Aa, les causes d'inondations ont été multiples, entre des remontées de nappes phréatiques, des inondations par débordement ou des coulées de boues (comme les épisodes cévenols). Je pense que l'exercice était intéressant sur la zone de l'Aa, car il a permis de caractériser la nature de l'événement pour chaque secteur ».

Charles Genge met en avant la nécessaire rapidité de l'intervention : « Cela permet aux assureurs de mieux dimensionner leur action et, par voie de conséquence, aux experts de mieux ajuster leur dispositif, d'apporter la meilleure qualité de service c'est-à-dire une intervention plus rapide et également plus adaptée ».

Matthieu Geeraert souligne l'intérêt de requérir une vision globale de la situation par des experts : « Grâce à cette reconnaissance assez exhaustive, nous avons véritablement pu mesurer l'impact économique de l'événement [...]. Loin du ressenti des images impressionnantes diffusées par les médias, le repérage précis du nombre de bâtiments inondés avec les hauteurs d'eau atteintes ainsi que le type d'occupation (habitation, commerce ou entreprise) nous a permis d'évaluer assez précisément les coûts de reconstruction attendus ».

## L'ACTION SUR LE TERRAIN

La préparation est un facteur déterminant dans la bonne réalisation de la mission. Matthieu Geeraert indique : « Lorsque j'ai réalisé tout mon relevé d'itinéraire, je me suis rendu compte que j'étais déjà à quatre heures de route sans m'arrêter. Considérant qu'il me fallait dans le même temps procéder aux constats et entrer les informations dans le logiciel, cela me semblait difficilement réalisable en une journée. Je suis parti du principe qu'il me fallait un chauffeur et un de mes collègues a répondu favorablement à ma demande. Nous avons chacun procédé au repérage sur Google Maps de tous les centres d'intérêt, les zones industrielles, les quartiers, finalement tout ce qu'il fallait visiter pour vérifier si ces points avaient été sinistrés. Cette aide m'a permis de

passer plus de temps à renseigner l'outil de façon très complète du point de vue des dégradations et de l'impact économique ».

Selon Antoine Merlier, « la principale difficulté consistait par endroits à identifier le nombre de bâtiments atteints, comme sur les communes de Blendecques ou d'Arques, inaccessibles et cernées par les autorités. Certains quartiers étaient en cours d'évacuation, c'était assez particulier. Néanmoins, en dépit de l'interdiction d'accès, ma bonne connaissance de ces zones m'a permis de déterminer le nombre de bâtiments atteints. Ensuite, plus en amont, c'était beaucoup plus simple, parce que j'ai eu directement accès aux maires des communes qui m'ont communiqué toutes les informations nécessaires, le nombre d'administrés évacués, le nombre de bâtiments touchés, le nom des quartiers qui étaient encore sous l'eau, etc. ».

Pour Charles Genge, le concours des maires ou de leurs adjoints est la clé d'un repérage réussi : « Ce sont les élus qui disposent du meilleur niveau d'information. Pour autant, peu d'entre eux avaient



**VERSPIEREN**  
COURTIER EN ASSURANCES

**RESPONSABILITÉ CIVILE  
PROFESSIONNELLE**  
DES SOLUTIONS D'EXPERTS  
POUR L'ASSURANCE DES EXPERTS

**CONTACT**  
VERSPIEREN  
Département des Professions Réglementées  
44, avenue Georges Pompidou  
92300 Levallois-Perret  
01 49 64 10 82 - sabiven@verspieren.com

    
verspieren.com

Verspieren - SA à conseil d'administration au capital de 1000000 € - Siren n° 321502049 - RCS Lille Métropole  
- N° Orias : 07 001 542 - www.oriass.fr - Crédit photo : iStock - LS\_2021

connaissance de notre intervention. Pour les trouver, il fallait se rendre sur les zones inondées, car bien souvent, les maires et leurs adjoints étaient à pied d'œuvre auprès de leurs administrés. J'ai toujours été accueilli chaleureusement, et les maires ont pu me fournir tous les renseignements nécessaires. Ce sont des personnes qui connaissent très bien leur village, et ont pu m'indiquer précisément les zones inondées, la quantité de dommage, si les résidents avaient été évacués ou non, s'il y avait de l'électricité ou non, c'était très précis. On ne peut véritablement pas se passer du concours des autorités locales dans ces situations et il est extrêmement pertinent de travailler avec elles ».

### RETOUR D'EXPÉRIENCE

Pour Charles Genge: « Le fait de travailler à une maille qui est bien plus élevée que l'expertise de sinistres permet d'avoir une vision beaucoup plus globale de la situation. Cette expérience me semble particulièrement valorisante pour la profession.



**L'accessibilité des zones inondées est particulièrement importante pour déployer les experts sur le terrain et informer les assureurs et les pouvoirs publics.**

Il s'agit d'une mission qui ne relève pas uniquement de la technique ou de l'administratif. Cela montre aussi qu'on est présent au côté des populations, qu'il y a aussi une dimension humaine forte dans nos métiers. C'est extrêmement satisfaisant pour des acteurs comme nous d'intervenir au-delà de la simple performance opérationnelle de l'indemnisation ».

Antoine Merlier retient, pour sa part, quelques améliorations qui mériteraient d'être apportées: « Il pourrait être intéressant et plus efficace en matière d'organisation que nous puissions avoir accès à des interlocuteurs en mairie dans les grandes communes, qui peuvent nous faire des remontées d'informations précises sur les secteurs touchés, car leurs services ont nécessairement déjà recensé les zones pour protéger les populations.

Au-delà de ces considérations, j'ai trouvé un grand intérêt à accomplir cette mission, intérêt à la fois pour la profession, les experts, les assureurs, mais également un intérêt social ou sociétal, car ces remontées d'informations peuvent servir à de multiples domaines, de la statistique, de l'historique, etc. C'était de plus quelque chose d'un peu inédit pour un événement de cette ampleur ».

Enfin, Matthieu Geeraert complète ce propos en retenant les échanges enrichissants avec toutes les personnes rencontrées: « C'est une expérience riche, en dépit du caractère dramatique de la situation, nous avons été extrêmement bien accueillis par les sinistrés et les élus qui avaient ainsi le sentiment que les experts étaient déjà mobilisés à leurs côtés. Cette mission nous a également conduits à appréhender l'événement dans toutes ses dimensions, humaine, géographique, économique et technique, etc. »

### CONCLUSION

La mission de reconnaissance des conséquences d'inondation dans le nord de la France, menée par Charles Genge, Antoine Merlier et Matthieu Geeraert, a permis de collecter des données précieuses et de renforcer la collaboration entre les experts, les assureurs et les pouvoirs publics. Grâce à cette initiative, les interventions futures seront mieux préparées et plus efficaces, offrant ainsi une meilleure réponse aux catastrophes naturelles. Cette mission illustre l'importance de l'expertise locale, de la coordination interinstitutionnelle et de l'innovation technologique pour répondre aux défis posés par les événements climatiques extrêmes. Elle représente un modèle à suivre pour la gestion des catastrophes naturelles à l'avenir. ●